

BROC

## Les berges de la Sarine vont être réaménagées

PATRICK PUGIN

L'Entreprise d'endiguement de la Sarine en Haute-Gruyère met à l'enquête, dans la «Feuille officielle» d'hier, l'aménagement des berges sur la rive gauche de la rivière dans le secteur En Fulet, à Broc. Il s'agit notamment de déplacer au pied de la falaise le collecteur de l'Association intercommunale du comté de Gruyère. Ce qui permettra à la Sarine de reprendre son lit naturel, plus large que l'actuel, souligne François Audergon, président de l'Entreprise d'endiguement.

Il signale que tant l'ancien collecteur que les blocs de béton qui entravent aujourd'hui la rivière seront démolis et que le chemin existant sera reboisé. Une nouvelle piste sera aménagée sur le parcours du collecteur projeté.

Le coût estimé de l'opération est «de l'ordre de 500 000 fr.», indique François Audergon. Il précise que des subventions fédérale (40%) et cantonale (30%) sont attendues. Les travaux devraient être réalisés cette année encore. I

### EN BREF

TAVEL

## La conservatrice du Musée singinois va quitter son poste

Marie-Anne Pinheiro-Fankhauser va quitter son poste de conservatrice du Musée singinois à la fin août. Arrivée à Tavel en janvier 2001, l'historienne de l'art bernoise va rejoindre Nova Friburgo au Brésil, où son mari a été nommé directeur du Centre culturel suisse. Durant les huit ans et demi qu'elle a passés en Singine, Marie-Anne Pinheiro-Fankhauser a mis sur pied, avec l'aide de son équipe, plus de 30 expositions temporaires portant sur les thèmes les plus variés. Avant son départ, elle assurera encore le suivi de l'actuelle exposition sur les jeux de société autour de 1900, et réalisera la prochaine, consacrée au peintre fribourgeois Gaston Thévoz, vernie en septembre. Le conseil de la fondation du musée espère régler sa succession cet été encore. MRZ

GLÂNE

## Un «Café mortel» est proposé lundi soir à Billens

Le «Café mortel» sera à l'affiche lundi soir dès 19h au café de l'Union à Billens. La dénomination n'a rien à voir avec un nouveau breuvage: elle fait référence à la démarche initiée par l'ethno-sociologue Bernard Crettaz et qui consiste à parler de la mort au bistrot. Le principe, déjà expérimenté une trentaine de fois tant en Suisse qu'en Belgique et en France: les gens se réunissent autour d'un verre et chacun a l'occasion de s'exprimer sur la vie et la mort, que ce soit la sienne ou celle d'un proche. La seule règle émise par Bernard Crettaz est que personne ne donne de leçon à d'autres, ni n'enseigne ou n'assène un discours ou une morale préétablie. Le «Café mortel» de lundi prochain a été organisé avec le soutien du Réseau santé de la Glâne. L'entrée est libre. CS

# Première pierre pour le crématoire

FRIBOURG • La construction du crématoire, au cimetière de Saint-Léonard, a débuté lundi. La mise en service prévue début 2010.



Les travaux ont commencé lundi et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. VINCENT MURITH

STÉPHANIE SCHROETER

La ville de Fribourg aura bientôt son crématoire au cimetière de Saint-Léonard. La construction du bâtiment comprenant deux étages a débuté lundi et durera jusqu'à la fin de l'année. La mise en service est prévue au début de l'année 2010.

A la base du projet, les Pompes funèbres Murith tablent sur plus de 800 incinérations par année pour rentabiliser leur investissement d'environ 2,5 millions de francs. L'utilisation du four par d'autres entreprises funéraires s'avère par conséquent indispensable.

«Nous avons informé la vingtaine d'entreprises actives dans le canton et nous reprendront contact en temps voulu», indique Jean-Pierre Rossier, directeur des Pompes funèbres Murith qui a créé une société indépendante Crématoire Saint-Léonard SA. «Toutes les sociétés qui le désirent pourront incinérer au même tarif que nous (ndlr: environ 500 fr.). Pour l'heure, un seul four, dont le prix dépasse le million, est prévu mais nous avons la possibilité d'en installer un deuxième», ajoute le directeur.

### 80% d'incinérations

Pour rappel, le Conseil général de la ville a octroyé, il y a bientôt un an, un droit distinct et permanent d'une durée de cinquante ans à la société Murith. Cette dernière déboursa chaque année environ 7500 fr. pour louer une

surface de 840 m<sup>2</sup> (cf. «La Liberté» du 1<sup>er</sup> juillet 2008). Mis à l'enquête, le projet a fait l'objet de deux oppositions de concurrents (voir ci-après) rejetées à la fin de l'année par le préfet de la Sarine.

Pour Jean-Pierre Rossier, le futur crématoire, le seul que comptera le canton, est très attendu par la population. «De nombreuses personnes m'interpellent à ce sujet. Il y a une demande importante», estime-t-il. Et d'ajouter: «Nous enregistrons plus de 80% d'incinérations. Quand j'ai commencé il y a vingt-neuf ans, c'était l'inverse. Il y avait une grande majorité d'inhumations.»

### Economies de trajet

Au chapitre des explications, le directeur des Pompes funèbres Murith met en avant une baisse de la pratique religieuse et un culte de la tombe qui n'est plus aussi présent qu'auparavant. Il y a également ceux qui, par souci d'écologie, ne souhaitent pas être enterrés et ceux qui ne veulent pas faire porter la responsabilité de l'entretien de leur tombe à leur famille, entre autres.

Le nouveau crématoire, situé dans l'enceinte du cimetière, tombe donc à pic et permettra également aux familles de faire des économies. En effet, les corps ne seront plus acheminés vers Neuchâtel, Berne ou Lausanne pour y être brûlés ce qui représente quelques centaines de francs par transport. I

## PROJET AU POINT MORT

Le projet de crématoire à Vuisternens-en-Ogoz est au point mort. L'entrepreneur, Paolo Rossi, qui avait l'intention d'y construire pour le compte de Cinéris SA un centre funéraire, abandonne la partie. Devisé à 6 millions de francs, le projet avait même été mis à l'enquête l'automne passé (cf. «La Liberté» du 18 octobre). «J'ai vendu toutes mes actions à la société allemande. Je trouvais ce projet un peu pharaonique», indique Paolo Rossi qui, en février dernier, affirmait pourtant que le projet n'était pas enterré. L'entrepreneur explique avoir eu des «divergences d'opinions» avec Cinéris. Selon lui, il n'y a pas de place pour deux crématoires dans le canton. SSC

BULLE

## Les pavés artistiques vendus aux enchères

La ville de Bulle a offert les pavés de sa Grand-Rue à l'association socioculturelle Ebullition pour soutenir ses activités. «Ils devaient être vendus à la pièce. On s'est demandé comment les montrer», dit Anne Mermoud Ottiger, administratrice d'Ebullition. La solution est exposée à la distillerie Art House à Bulle. Des artistes, des écrivains, des jeunes, des vieux ont joué le jeu du pavé peint, transformé, habillé, détourné. Des pièces de l'étage aux installations des caves, le pavé, si symbolique, a stimulé l'imaginaire des artistes. Des bulles d'oreilles d'Odile Gauthier aux quatre saisons herbagères d'André Sugnaux, on découvre les pavés de Jacques Cesa, Nicole Dupasquier, Thierry Dafflon qui les habille, Line Chofet et ses porcelaines, Federico Galinanes et ses pavés sculptés ou ce retour en photos sur l'histoire de la Grand-Rue de Nicolas Repond. La vente aux enchères qui démarre à 50 francs par pavé se poursuit jusqu'à dimanche à 18 h. MDL

PHOTO VINCENT MURITH

Exposition jusqu'à di de 14 à 18 h.

La distillerie Art House, ch. des Crêts, Bulle

FRIBOURG

## Le chômage est à la baisse

OLIVIER WYSER

Le taux de chômage a baissé de 0,1 point au mois de mai dans le canton de Fribourg, pour s'établir à 2,9% de la population active. Cette baisse représente 138 personnes de moins par rapport à avril et porte le nombre de chômeurs à 3682, communique le Service public de l'emploi (SPE).

Tous les districts enregistrent une baisse, à l'exception de la Broye et de la Glâne (+0,1%). Quant au nombre de demandeurs d'emploi, il diminue de 140 pour un total de 6828 personnes. Le taux baisse de 0,1 point à 5,3% de la population active.

Le SPE explique cette diminution du nombre de chômeurs par un effet saisonnier, en particulier dans le domaine de la construction. Les hommes ont ainsi été plus concernés par l'évolution positive de la situation avec une baisse de 114 personnes à la

recherche d'un emploi contre 29 pour les femmes. Les demandeurs d'emploi d'origine étrangère ont également vu leur sort s'améliorer de manière plus marquée (-126) que ceux d'origine suisse (-14).

Au mois de mai, les 7000 entretiens donnés pas les conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) ont permis de proposer 723 postes de travail et de sortir 660 personnes de l'assurance-chômage.

Un total de 21 entreprises ont reçu une autorisation de réduction d'horaire de travail (RHT) – ou chômage partiel – sur les 41 qui en ont fait la demande. La plupart de ces entreprises étaient déjà concernées par ce type de mesures. En mai, un total de 74 entreprises, pour 3736 travailleurs, ont bénéficié des prestations RHT. Près de 300 places vacantes, enfin, ont été annoncées, en baisse de 5% par rapport au mois précédent. I

